

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

**CONFERENCE ANNUELLE
DES RESPONSABLES DES SERVICES
CENTRAUX, DECONCENTRES ET
EXTERIEURS, ELARGIE AUX
ORGANISMES SOUS-TUTELLE
DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION**

16-17 septembre 2025

RAPPORT GENERAL

Yaoundé, septembre 2025

Du mardi 16 au mercredi 17 septembre 2025, s'est tenue à Yaoundé, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Ministre de la Communication, la Conférence annuelle des responsables des Services centraux, déconcentrés, et extérieurs, élargie aux organismes sous-tutelle, du Ministère de la Communication sous le thème « **LE SERVICE PUBLIC DE LA COMMUNICATION FACE AUX ENJEUX ELECTORAUX DE L'HEURE** ».

Y ont pris part en présentiel et en visio-conférence, près d'une centaine de responsables des services centraux, jusqu'au rang de Sous-directeur, les délégués régionaux et départementaux de la Communication, les représentants des organismes sous-tutelle (CRTV, SOPECAM, Imprimerie Nationale, ESSTIC, Cameroon Publi Expansion), ainsi que les Chefs et Attachés de Centres de communication à Paris, Londres, Washington, Ryad et Bruxelles.

Deux temps forts ont marqué ces travaux, à savoir la cérémonie d'ouverture et les travaux en atelier.

Prenant la parole en ouverture de la Conférence, le Secrétaire Général du Ministère de la Communication, le Pr. ZOGO Félix a présenté l'ordonnancement des travaux ainsi que les différentes équipes désignées pour assurer les rôles de modérateurs, d'experts et de rapporteurs lors des travaux en atelier.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre de la Communication, René Emmanuel SADI, s'est réjoui de la tenue de cette importante instance qui intervient dans le contexte de l'élection présidentielle du 12 octobre prochain et des élections régionales du 30 novembre 2025.

En effet, pour Monsieur le Ministre de la Communication, cette édition de la conférence annuelle des services donne l'occasion de faire le point des préparatifs du secteur public de la communication, dans la perspective du grand rendez-vous de la démocratie et de l'Etat de droit au Cameroun, et d'asseoir une meilleure coordination de l'ensemble des structures relevant du secteur public de la communication, avec pour objectif de dégager une synergie appropriée des actions préconisées à cet effet.

Car, a-t-il ajouté, en période électorale, le service public de la communication se doit d'être un rempart de protection du processus démocratique, pour lui conférer toute sa transparence et toute sa crédibilité, et ainsi œuvrer au maintien d'un climat social apaisé.

C'est dans ce contexte que le Ministre de la Communication a exhorté les participants en présentiel et en distanciel à apporter tout leur concours au succès de cette conférence annuelle.

Par ailleurs, la cérémonie d'ouverture de cet événement a été marquée par la remise de décorations à certains responsables du Ministère de la Communication, promus par la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux, au rang de Chevalier de l'Ordre du Mérite Camerounais à l'occasion de la fête nationale du 20 mai 2025.

I- **Synthèse des travaux en atelier**

Deux principaux axes de réflexion ont orienté les échanges :

En premier, la CONTRIBUTION DU SERVICE PUBLIC DE LA COMMUNICATION À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : STRATÉGIES ET MODES OPÉRATOIRES.

En second, le DISPOSITIF LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE ENCADRANT LA COMMUNICATION EN PÉRIODE ÉLECTORALE

La modération générale des débats a été assurée par Monsieur **METUGE EKANEY Philip**, Inspecteur général du Ministère de la Communication. Tandis que, les modérateurs thématiques étaient les Monsieur **MVEYN Alphonse**, Conseiller Technique n°1 et Madame **ESSAMA Elisabeth**, Conseiller Technique n°2, Madame **NDZIE Chantale** Inspecteur n°1 et Madame **LIMUNGA BILLY-EKO**, Inspecteur n°2, Monsieur **NANG Jean Lambert**, Directeur de la Communication Internationale et de la Promotion de l'Image et Monsieur **KABA ALIGUEN Didier**, Directeur de l'Ingénierie de la Communication.

Pour développer les thèmes y relatifs, plusieurs experts relevant des services centraux et des organismes sous-tutelle se sont succédés sur le panel.

Pour son exposé intitulé « **de la coordination et du suivi des actions de communication en périodes pré-électorale,**

électorale et post-électorale aux niveaux central, déconcentré et extérieur », Madame Suzanne ZOGO, Directeur de la Communication Publique Intérieure, a d'entrée de jeu présenté les acteurs qui interviennent dans la dynamique de la communication électorale, ainsi que le cadre législatif et réglementaire de l'encadrement des actions de communication inhérent à ce contexte par les services du MINCOM. En décrivant dans le détail en quoi consiste la coordination de la communication électorale, l'experte a mis l'accent sur les rôles et responsabilités de chaque acteur ainsi que les méthodes de suivi et d'évaluation de l'efficacité de la coordination des actions de communication électorale.

Dans le registre **de la couverture médiatique durant ladite période**, les interventions de la CRTV et de la SOPECAM, ont donné une orientation précise du déploiement de leurs équipes respectives, lors des prochaines échéances électorales.

Pour ce qui est de la CRTV, Mme Madeleine SOPPI KOTTO, Directeur central du Pôle Radio, Dr Evelyne MENGUE À KOUNG, Directeur des Rédactions Télé et Dr Richard AWONO, Chef de Division des nouveaux médias, ont fait ressortir le rôle majeur de cet organisme en terme d'information fiable et de renforcement de la confiance avec la population. Aussi, la CRTV s'est-elle engagée à assurer la disponibilité et la consommation d'une information de qualité sur le web, à assurer une production journalistique et technico-artistique innovante et

captivante pour une couverture, équilibrée et responsable de l'ensemble du processus électoral.

Dans ce sens, la CRTV prévoit entre autres :

- Affecter une équipe de reportage à chaque candidat à la course présidentielle, en vue d'un rendu exhaustif de leurs différentes actions de terrains ;
- Traduire le « Journal des élections » en langage des signes, dans l'optique d'un rendu médiatique inclusif ;
- S'appuyer sur les Radios communautaires pour relayer les informations dans les zones non pleinement couvertes et réduire par là le problème des zones d'ombre ;
- Mettre un accent sur le rendu médiatique web en vue de lutter contre les Fake news, la désinformation d'une part et de faire valoir une information crédible d'autre part.

Mieux encore, en cas d'incident sécuritaire, la CRTV envisage un mécanisme de riposte allant dans le sens de l'apaisement et de l'accompagnement des Institutions républicaines.

Pour sa part, Monsieur Richard KOMETA, Directeur-adjoint de la Rédaction de Cameroon Tribune a révélé la Stratégie mise en place par le quotidien national dans le cadre de la couverture de la

Présidentielle. Cette dernière qui s'étend à la communication digitale vise à informer en temps réel, engager et accroître les audiences et favoriser la transparence.

Quant au thème portant sur « **La production du matériel électoral graphique, étape majeure du dispositif électoral** », les experts de la SOPECAM, et de l'Imprimerie Nationale, ont respectivement partagé les expériences de leurs structures, sur la production du matériel électoral à la faveur de l'élection présidentielle du 12 octobre prochain.

S'agissant de la SOPECAM, Monsieur Ignace OZELA, Directeur de Production, a fait savoir que leur mission électorale constitue l'un des objectifs majeurs du Plan d'action de la structure pour l'année 2025. Pour cela, la SOPECAM disposant d'un outil de production de pointe, a reçu à l'issue de la publication de la liste des candidats à la future élection présidentielle, une importante commande de fabrication des bulletins de campagne et de vote pour six partis politiques. Les caractéristiques techniques des bulletins électoraux ont été scrupuleusement respectés et la commande exécutée et livrée dans les délais fixés par ELECAM.

Monsieur Solomon NGUENANG, Directeur Général Adjoint de l'imprimerie Nationale, a quant à lui, précisé les dispositions réglementaires qui réorganisent l'Imprimerie Nationale et qui consolident son marché statutaire d'impression, de normalisation, de

standardisation et de marquage anti-contrefaçon à titre exclusif des documents qui régissent l'activité administrative.

Sur la préparation du scrutin présidentiel, il a affirmé que l'Imprimerie nationale a mis en place un Comité chargé d'élaborer des stratégies de production du matériel électoral en quantité, en qualité et dans les délais.

La commande passée par ELECAM, constituée des petites enveloppes, des bulletins de campagne et de vote de plusieurs partis politiques, a été produite et livrée dans les délais contractuels.

Dans son exposé intitulé « **Publicité électorale : étendue de l'encadrement juridique et mobilisation des structures étatiques concernées** » Monsieur NGANKAK René Kisito, Directeur du Développement des Médias Privés et de la Publicité a présenté la publicité électorale comme l'ensemble des démarches de communication entreprises par les candidats à une élection, en vue d'inciter les électeurs à adopter leurs idées et à les choisir par le moyen du vote. Il s'est appesanti sur les structures concernées par la publicité électorale à savoir les agences conseil, les régies publicitaires et les médias. Du reste, ces acteurs sont invités à se conformer aux dispositions légales en matière d'affichage notamment celles contenues dans le Code électoral.

En ce qui concerne l'exposé sur « **La régulation des médias en période électorale : entre obligations professionnelles et conformités aux lois et règlements en vigueur** », Monsieur Atangana Amougou Etienne, Chef de Division des Affaires Juridiques, a réaffirmé les contours de ladite régulation en période électorale. Pour lui, celle-ci ne se soustrait nullement à l'ensemble des règles édictées par les lois et règlements qui régissent le fonctionnement des médias. Pour ce qui est notamment de la répartition des temps d'antenne, les textes en vigueur fixent les durées des émissions de campagne et les horaires de diffusion desdits programmes à la télévision et à la radio nationales. Afin d'assurer un accès équitable et transparent aux médias publics et privés à tous les candidats et partis politiques impliqués dans le processus électoral, l'expert a appelé les acteurs à une régulation préventive qui convoque le respect des règles établies en la matière.

Prenant la parole à son tour, le Pr. François Marc MODZOM, Directeur de l'ESSTIC s'est exprimé sur le thème « **Éthique et déontologie professionnelle : renforcer les capacités des professionnels pour prévenir les dérapages des médias** ». Occasion pour cet expert de haut vol, de mettre une emphase sur la question du renforcement des capacités des journalistes en période électorale. Laquelle ne doit plus être perçue comme une mesure accessoire ou conjoncturelle, mais comme un investissement structurel et durable dans la professionnalisation éthique du secteur médiatique. Car, a-t-il poursuivi, sans journalistes et communicants

formés, protégés et responsabilisés, il n'y a pas de couverture électorale crédible et donc probablement pas de démocratie apaisée. A cet effet, selon lui, il serait hautement opportun que l'ESSTIC soit placée au centre d'un dispositif national de formation et d'accompagnement des professionnels des médias, à travers l'organisation d'un séminaire pratique de haut niveau, dédié à la couverture médiatique éthique et responsable de la prochaine élection présidentielle.

A la suite des travaux en atelier, une session spéciale a été dédiée à l'examen en vue de l'adoption consensuelle, d'un projet de guide des bonnes pratiques du journaliste en période électorale porté par le Ministère de la Communication. Cette session a été menée par Monsieur OMGBA BOMBA Denis, Chef de l'Observatoire des Médias et de l'Opinion Publique, sous la modération de l'Inspecteur n°3.

I- ECHANGES ET RECOMMANDATIONS

Au terme des exposés et après des échanges fructueux, les participants se sont accordés sur la nécessité d'une synergie d'actions des différents acteurs de la communication publique avant, pendant et après les élections. La coordination par le Ministère de la Communication, des différentes actions annoncées, est plus que jamais d'actualité. D'autre part, l'urgence d'un renforcement des capacités des professionnels des médias en période électorale, porté

par le Ministère de la Communication a été posé comme un impératif au déploiement de la presse pendant cette période.

Les recommandations suivantes ont été formulées :

- **Elaborer un avant-projet de texte visant à réviser le décret n° 92 / 030 du 13 février 1992 fixant les modalités d'accès des partis politiques aux médias audiovisuels du service public.**
- **Traduire le « Journal des élections » en langage des signes, dans l'optique d'un rendu médiatique inclusif ;**
- **Mettre à contribution les Radios communautaires pour relayer les informations dans les zones non pleinement couvertes et réduire par là le problème des zones d'ombre ;**
- **Mettre un accent sur le rendu médiatique web en vue de lutter contre les Fake news, la désinformation et faire valoir une information crédible ;**
- **Exhorter la SOPECAM et l'Imprimerie Nationale à travailler en synergie et à s'entraider pour progresser davantage ;**
- **Poursuivre le plaidoyer en vue de la finalisation des textes d'application de la Loi régissant l'activité publicitaire au Cameroun, notamment en ce qui concerne la régulation publicitaire dans les nouveaux médias ;**

- **Finaliser le projet de la CPE concernant les affiches près des bureaux de vote ;**
- **Organiser un séminaire de renforcement des capacités à l'attention des professionnels des médias pour une couverture médiatique éthique et responsable de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025.**

Les rapporteurs thématiques,

Mesdames, MVODO MBAMBA Michelle, ENGOLO MVONDO Henriette, ALIMA NDOUDOUMOU Mariette, TANKEU WATAT Wilfried, TJENGELLE Henry Christian, NZOUAGON Solange, EYINGA BELINGA Estelle, chefs de services dans les services centraux.

Les équipes du secrétariat technique : DCIPI, DIC, DAG, OMOP, CELSUI, CELCOM, CELINFO, CELTRAD, Sous-Direction de l'Accueil, du courrier et de Liaison

Le Rapporteur Général

Madame DJENY NGANDO Damaris Roxane, épouse NGROUND, Chef de Cellule de Suivi

Le Coordonnateur Général des travaux

Monsieur ZOGO Félix, Secrétaire Général du Ministère de la Communication.

Supervision Générale

Monsieur SADI René Emmanuel, Ministre de la Communication.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.

Fait à Yaoundé, le 17 septembre 2025